



## Changement d'avocat apres l'aide juridictionnelle

Par **aya33**, le **03/02/2011** à **13:57**

Bonjour, rnje voudrais faire une modification d'une decision du juge, mon avocat a demander l'aide juridictionnelle, je l'ai eu, mais apres je voulais changer d'avocat pour un meilleur resultat, ma question est: est ce que je peux changer d'avocat a savoir que je l'ui ai dis que je voulais changer d'avocat, il m'a dit y'a pas de probleme mais moi je ne savais pas qu'on ne peux changer d'avocat du moment que mon avocat a demander l'aide juridictionnelle, est ce vrai? comment puis je faire, j'ai peur que mon avocat ne voudra pas poursuivre l'affaire, merci de m'eclairer

Par **chris\_ldv**, le **03/02/2011** à **15:04**

Bonjour, rn rnSi l'avocat de l'aide juridictionnelle ne vous convient pas vous avez la liberte de choisir celui que vous voulez ... en payant. rn rnCordialement,